

Fiche de données de sécurité

Copyright, 2025, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 45-5301-2 **Numéro de version:** 1.00

Date de révision: 07/08/2025 **Annule et remplace la** Emission initiale

version du :

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Whole Car Air Re-fresher, Fiji Sunset G201502R2 [G201502]

Numéros d'identification de produit

14-1001-6464-0

7100379792

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem

Téléphone: +32 (0)2 722 51 11

E-mail: CER-productstewardship@mmm.com

Site internet http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229

Whole Car Air Re-fresher, Fiji Sunset G201502R2 [G201502]

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400 Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles:

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes







MENTIONS DE DANGER:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

<= 125 ml mention d'avertissement

Générale:

Whole Car Air Re-fresher, Fiji Sunset G201502R2 [G201502]

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208 Contient 3,7-Diméthyl-1,6-nonadièn-3-ol,. | 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-

tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone. | Salicylate de benzyle. | alpha-Hexylcinnamaldéhyde. Peut produire une réaction allergique.

2.3 .Autres dangers

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Hexaméthyldisiloxane	(N° CAS) 107-46-0 (N° CE) 203-492-7	35 - 65	Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225
Butane	(N° CAS) 106-97-8 (N° CE) 203-448-7	10 - 20	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota C,U
Acétone	(N° CAS) 67-64-1 (N° CE) 200-662-2	5 - 15	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066
Dioxyde de carbone	(N° CAS) 124-38-9 (N° CE) 204-696-9	1 - 10	Gaz liquéfié, H280
Propane	(N° CAS) 74-98-6 (N° CE) 200-827-9	1 - 10	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota U
Éthanol	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° REACH) 01- 2119457610-43	1 - 10	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319
3,7-Diméthyl-1,6-nonadièn-3-ol,	(N° CAS) 10339-55-6 (N° CE) 233-732-6	< 0,2	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319

			Skin Sens. 1B, H317
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	(N° CAS) 54464-57-2 (N° CE) 259-174-3	< 0,2	Skin Sens. 1B, H317 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Salicylate de benzyle	(N° CAS) 118-58-1 (N° CE) 204-262-9	< 0,2	Skin Sens. 1B, H317 Irr. des yeux 2, H319 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox.aquatique chronique 3, H412
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	(N° CAS) 101-86-0 (N° CE) 202-983-3	< 0,2	Irr. de la peau 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 2, H411

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° REACH) 01- 2119457610-43	(C >= 50%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion. Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Fermer le cylindre. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

professionnene ir est pas aisponior	pour ie com	obuiit.		
Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Butane	106-97-8	OELs Belgique	VLCT(15min.):2370 mg/m3(980 ppm)	
Dioxyde de carbone	124-38-9	OELs Belgique	VLEP (8 h):9131 mg/m3(5000 ppm); VLCT (15 min.):54784 mg/m3(30000 ppm); Valeur limite non déterminée.	Etouffant, Etouffant.
Éthanol	64-17-5	OELs Belgique	VLEP (8 heures):1907 mg/m3(1000 ppm)	
Acétone	67-64-1	OELs Belgique	VLEP (8 h):1210 mg/m3(500 ppm);VLCT(15 min.):2420 mg/m3(1000 ppm)	
Propane	74-98-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures):1000 ppm	
OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit VLEP	Values.			

Valeurs limites de moyenne d'exposition

Les procédures de surveillance recommandées:Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Ne pas rester dans la zône si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel Epaisseur (mm) Temps de pénétration

Caoutchouc butyle 0.5 4-8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Les cartouches à vapeur organique peuvent avoir une durée de vie courte.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Gaz
Aspect physique spécifique::	Aérosol
Couleur	Incolore
Odeur	Faible de propre
Valeur de seuil d'odeur	Pas de données de tests disponibles.
Point de fusion / point de congélation	Pas de données de tests disponibles.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas de données de tests disponibles.
Inflammabilité	Aérosol inflammable : Catégorie 1
Limites d'inflammabilité (LEL)	Pas de données de tests disponibles.
Limites d'inflammabilité (UEL)	Pas de données de tests disponibles.
Point d'éclair:	-20 °C
Température d'inflammation spontanée	Pas de données de tests disponibles.
Température de décomposition	Pas de données de tests disponibles.
рН	la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)
Viscosité cinématique	Pas de données de tests disponibles.
Hydrosolubilité	Pas de données de tests disponibles.
Solubilité (non-eau)	Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau	Pas de données de tests disponibles.			
Pression de vapeur	Pas de données de tests disponibles.			
Densité	0,76 g/ml			
Densité relative	0,76 [<i>Réf. Standard</i> :Eau = 1]			
Densité de vapeur relative	Pas de données de tests disponibles.			
Caractéristiques des particules	Non applicable.			

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques VolatilsPas de données de tests disponibles.Taux d'évaporation:Pas de données de tests disponibles.Masse moléculaire:Pas de données de tests disponibles.

Teneur en matières volatiles: 94 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u> <u>Condition</u>

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants

sur la santé:

Inhalation:

Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer un dégraissage cutané avec des signes / symptômes qui peuvent inclure des rougeurs localisées, des démangeaisons, un dessèchement et des gerçures de la peau.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Une exposition unique, au-dessus des recommandations recommandées, peut provoquer une sensibilisation cardiaque avec des signes / symptômes qui peuvent inclure des battements cardiaques irréguliers (arythmie), des évanouissements, des douleurs thoraciques et peuvent être mortels.

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre International de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité pour le développement et la toxicité du foie. On ne s'attend pas l'exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organis	Valeur
Produit	Ingestion	mes	Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Hexaméthyldisiloxane	Cutané	Lapin	LD50 12 160 mg/kg
Hexaméthyldisiloxane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 106 mg/l
Hexaméthyldisiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 12 200 mg/kg
Butane	Inhalation- Gaz (4 heures)	Rat	LC50 277 000 ppm
Acétone	Cutané	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 76 mg/l
Acétone	Ingestion	Rat	LD50 5 800 mg/kg
Propane	Inhalation-	Rat	LC50 > 200 000 ppm

	Gaz (4		
	heures)		
Éthanol	Cutané	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Éthanol	Inhalation -	Rat	LC50 124,7 mg/l
	Vapeur (4		
	heures)		
Éthanol	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Dioxyde de carbone	Inhalation-	Rat	LC50 > 53 000 ppm
	Gaz (4		
	heures)		
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Inhalation -	Rat	LC50 > 2,12 mg/l
	Poussières/		
	Brouillards		
	(4 heures)		
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 3 100 mg/kg
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-	Cutané	Rat	LD50 > 5~000 mg/kg
éthanone			
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
éthanone			
Salicylate de benzyle	Cutané	Lapin	LD50 14 150 mg/kg
Salicylate de benzyle	Ingestion	Rat	LD50 2 227 mg/kg
3,7-Diméthyl-1,6-nonadièn-3-ol,	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
3,7-Diméthyl-1,6-nonadièn-3-ol,	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organis mes	Valeur
Hexaméthyldisiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
Butane	Jugement professio nnel	Aucune irritation significative
Acétone	Souris	Irritation minimale.
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Éthanol	Lapin	Aucune irritation significative
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Lapin	Irritant
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	Données in Vitro	Moyennement irritant
Salicylate de benzyle	Lapin	Irritation minimale.
3,7-Diméthyl-1,6-nonadièn-3-ol,	Données in Vitro	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis	Valeur
	mes	
Hexaméthyldisiloxane	Lapin	Moyennement irritant
Butane	Lapin	Aucune irritation significative
Acétone	Lapin	Irritant sévère
Propane	Lapin	Moyennement irritant
Éthanol	Lapin	Irritant sévère
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Lapin	Moyennement irritant
Salicylate de benzyle	Lapin	Irritant modéré
3,7-Diméthyl-1,6-nonadièn-3-ol,	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis mes	Valeur
Hexaméthyldisiloxane	Humain	Non-classifié
Éthanol	Humain	Non-classifié
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Multiples	Sensibilisant
	espèces	
	animales.	

Page: 10 de 21

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	Homme et animal	Sensibilisant
Salicylate de benzyle	Souris	Sensibilisant
3,7-Diméthyl-1,6-nonadièn-3-ol,	Souris	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Hexaméthyldisiloxane	In vitro	Non mutagène
Hexaméthyldisiloxane	In vivo	Non mutagène
Butane	In vitro	Non mutagène
Acétone	In vivo	Non mutagène
Acétone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Propane	In vitro	Non mutagène
Éthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Éthanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	In vitro	Non mutagène
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	In vivo	Non mutagène
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	In vitro	Non mutagène
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	In vivo	Non mutagène
Salicylate de benzyle	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis mes	Valeur
Hexaméthyldisiloxane	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acétone	Non spécifié	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Éthanol	Ingestion	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Hexaméthyldisiloxane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Lapin	NOAEL 33 mg/l	2 génération
Hexaméthyldisiloxane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Lapin	NOAEL 33 mg/l	2 génération
Hexaméthyldisiloxane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 19,9 mg/l	Pendant la grossesse
Acétone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 700 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5,2 mg/l	Pendant l'organogenès e
Éthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL 38	Pendant la

Page: 11 de 21

		développement		mg/l	grossesse
Éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 200 mg/kg/jour	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
Dioxyde de carbone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Souris	LOAEL 350 000 ppm	Pas disponible
Dioxyde de carbone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	LOAEL 60 000 ppm	24 heures
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	47 jours
alpha-Hexylcinnamaldéhyde	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	1 génération
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	1 génération
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 200 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Salicylate de benzyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 166 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Salicylate de benzyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 158 mg/kg/jour	28 jours
Salicylate de benzyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 72 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Butane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Chien	NOAEL 5 000 ppm	25 minutes
Butane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Lapin	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation			Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 heures
Acétone	Inhalation	Foie	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	
Acétone	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	

Page: 12 de 21

Éthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	Pas disponible
Éthanol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Homme et animal	NOAEL Pas disponible	
Éthanol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Pas disponible	
Éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg	
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	
1-(1,2,3,4,5,6,7,8- octahydro-2,3,8,8- tétramethyl-2- naphthalenyl)-éthanone	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	
Salicylate de benzyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	
3,7-Diméthyl-1,6- nonadièn-3-ol,	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Hexaméthyldisiloxane	Cutané	Foie Rénale et / ou de la vessie Système endocrine système hématopoïétique Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	4 semaines
Hexaméthyldisiloxane	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 33 mg/l	13 semaines
Hexaméthyldisiloxane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,3 mg/l	13 semaines
Hexaméthyldisiloxane	Inhalation	Coeur Système endocrine Foie système immunitaire Système nerveux des yeux Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 33 mg/l	13 semaines
Hexaméthyldisiloxane	Ingestion	système hématopoïétique Foie système immunitaire Système nerveux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 640 mg/kg/jour	4 semaines
Butane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 489 ppm	90 jours
Acétone	Cutané	des yeux	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	3 semaines
Acétone	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Humain	NOAEL 3 mg/l	6 semaines
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 jours

Page: 13 de 21

Acétone	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL 119 mg/l	Pas disponible
Acétone	Inhalation	Coeur Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 200 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 3 896 mg/kg/jour	14 jours
Acétone	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 400 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg	13 semaines
Acétone	Ingestion	la peau os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 11 298 mg/kg/jour	13 semaines
Éthanol	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Éthanol	Inhalation	système hématopoïétique système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 mg/l	14 jours
Éthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000 mg/kg/jour	4 Mois
Éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg/jour	7 jours
Dioxyde de carbone	Inhalation	Coeur os, dents, ongles et / ou les cheveux Foie Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	LOAEL 60 000 ppm	166 jours
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	Cutané	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	90 jours
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	Cutané	la peau tractus gastro-intestinal Foie système immunitaire Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	90 jours
1-(1,2,3,4,5,6,7,8- octahydro-2,3,8,8- tétramethyl-2- naphthalenyl)-éthanone	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 120 mg/kg/jour	13 semaines
1-(1,2,3,4,5,6,7,8- octahydro-2,3,8,8- tétramethyl-2- naphthalenyl)-éthanone	Ingestion	Coeur Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	13 semaines
1-(1,2,3,4,5,6,7,8- octahydro-2,3,8,8- tétramethyl-2-	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 30 mg/kg/jour	13 semaines

naphthalenyl)-éthanone						
1-(1,2,3,4,5,6,7,8- octahydro-2,3,8,8- tétramethyl-2- naphthalenyl)-éthanone	Ingestion	la peau Système endocrine tractus gastro-intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système immunitaire muscles Système nerveux des yeux Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	13 semaines
Salicylate de benzyle	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine tractus gastro- intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoiétique Foie système immunitaire muscles Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 357 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Туре	Exposition	Test point	Test résultat
Hexaméthyldisiloxane	107-46-0	Algues vertes	Expérimental	70 heures	final ErC50	>0,55 mg/l
Tiexamethyluishoxane	107-40-0	Aigues veites	Experimental	70 fieures	EICSO	/0,55 mg/1
Hexaméthyldisiloxane	107-46-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,46 mg/l
Hexaméthyldisiloxane	107-46-0	Algues vertes	Expérimental	70 heures	ErC10	0,09 mg/l
Hexaméthyldisiloxane	107-46-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,08 mg/l
Butane	106-97-8	N/A	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A

			insuffisantes pour la classification			
Acétone	67-64-1	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	96 heures	EC50	11 493 mg/l
Acétone	67-64-1	Invertébré	Expérimental	24 heures	LC50	2 100 mg/l
Acétone	67-64-1	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	5 540 mg/l
Acétone	67-64-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1 000 mg/l
Acétone	67-64-1	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	1 700 mg/l
Acétone	67-64-1	Ver rouge	Expérimental	48 heures	LC50	>100
Dioxyde de carbone	124-38-9	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	112,2 mg/l
Dioxyde de carbone	124-38-9	Saumon de l'Atlantique	Expérimental	43 jours	NOEC	26 mg/l
Éthanol	64-17-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	14 200 mg/l
Éthanol	64-17-5	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	11 000 mg/l
Éthanol	64-17-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	275 mg/l
Éthanol	64-17-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	5 012 mg/l
Éthanol	64-17-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	11,5 mg/l
Éthanol	64-17-5	Puce d'eau	Expérimental	10 jours	NOEC	9,6 mg/l
Propane	74-98-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
3,7-Diméthyl-1,6- nonadièn-3-ol,	10339-55-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	25,1 mg/l
3,7-Diméthyl-1,6- nonadièn-3-ol,	10339-55-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	23 mg/l
3,7-Diméthyl-1,6- nonadièn-3-ol,	10339-55-6	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	24 mg/l
3,7-Diméthyl-1,6- nonadièn-3-ol,	10339-55-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	6,3 mg/l
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	>1,5 mg/l
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Medaka	Estimé	96 heures	LC50	0,91 mg/l
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,28 mg/l
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,21 mg/l
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,014 mg/l
Salicylate de benzyle	118-58-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	1,29 mg/l
Salicylate de benzyle	118-58-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1,16 mg/l
Salicylate de benzyle	118-58-1	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	1 mg/l
Salicylate de benzyle	118-58-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,5 mg/l
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Composant analogue	96 heures	LC50	1,3 mg/l
1-(1,2,3,4,5,6,7,8- octahydro-2,3,8,8- tétramethyl-2-	54464-57-2	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EC50	>2,6 mg/l

naphthalenyl)-éthanone						
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2		Composant analogue	48 heures	EC50	1,38 mg/l
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	_	Composant analogue	72 heures	NOEC	2,6 mg/l
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2		Composant analogue	21 jours	NOEC	0,028 mg/l
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétramethyl-2-naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2		Composant analogue	30 jours	NOEC	0,16 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
					résultat	
Hexaméthyldisiloxane	107-46-0	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	22.5 jours (t 1/2)	
Hexaméthyldisiloxane	107-46-0	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	120 heures (t 1/2)	
Butane	106-97-8	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.3 jours (t 1/2)	
Acétone	67-64-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	78 %BOD/ThO D	OCDE 301D
Acétone	67-64-1	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	147 jours (t 1/2)	
Dioxyde de carbone	124-38-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Éthanol	64-17-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	89 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Propane	74-98-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	
3,7-Diméthyl-1,6-nonadièn- 3-ol,	10339-55-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	91 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
3,7-Diméthyl-1,6-nonadièn- 3-ol,	10339-55-6	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	3.2 heures (t 1/2)	
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	97 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	7 heures (t 1/2)	
Salicylate de benzyle	118-58-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	93 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
1-(1,2,3,4,5,6,7,8- octahydro-2,3,8,8- tétramethyl-2- naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
					résultat	
Hexaméthyldisiloxane	107-46-0	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	2410	OECD305-Bioconcentration
Hexaméthyldisiloxane	107-46-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.2	
Butane	106-97-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.89	
Acétone	67-64-1	Expérimental FBC - Autres		Facteur de bioaccumulation	0.65	
Acétone	67-64-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.24	
Dioxyde de carbone	124-38-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.83	
Éthanol	64-17-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.35	
Propane	74-98-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.36	
3,7-Diméthyl-1,6- nonadièn-3-ol,	10339-55-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.3	
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.3	
Salicylate de benzyle	118-58-1	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	16	Catalogic TM
Salicylate de benzyle	118-58-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.0	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
1-(1,2,3,4,5,6,7,8- octahydro-2,3,8,8- tétramethyl-2- naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Composant analogue BCF - Poisson	35 jours	Facteur de bioaccumulation	603	OECD305-Bioconcentration
1-(1,2,3,4,5,6,7,8- octahydro-2,3,8,8- tétramethyl-2- naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.7	OCDE 117 méthode HPLC log Kow

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hexaméthyldisiloxane	107-46-0	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	4 400 l/kg	Episuite TM
Acétone	67-64-1	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	9,7 l/kg	Episuite TM
3,7-Diméthyl-1,6- nonadièn-3-ol,	10339-55-6	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	220 l/kg	Episuite TM
alpha- Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	4 000 l/kg	Episuite TM
Salicylate de benzyle	118-58-1	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	5 620 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
1-(1,2,3,4,5,6,7,8- octahydro-2,3,8,8- tétramethyl-2- naphthalenyl)-éthanone	54464-57-2	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	13 183 l/kg	

Dagay 10 da 2

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Incinérer dans une installation équipée pour le traitement des déchets gazeux. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 06 01* Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1950	UN1950	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS, INFLAMMABLE	AEROSOLS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur 14.7 Transport maritime en yrac conformément aux	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations Pas de données de tests disponibles.	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations Pas de données de tests disponibles.	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations Pas de données de tests disponibles.
instruments de l'OMI Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	5F	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Règlement (UE) 2019/1148 (commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs)

Ce produit est réglementé par le Règlement (UE) 2019/1148 : toutes les transactions suspectes, ainsi que les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national concerné. Veuillez consulter votre législation locale.

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de		
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur	
E1 Dangereux pour le milieu	100	200	
aquatique			
P3b AÉROSOLS INFLAMMABLES	5000 (net)	50000 (net)	

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2 Aucun

Règlement (EU) No 649/2012 Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Aucune information sur la révision n'est disponible

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Meguiar's, Inc. Belgium MSDSs sont disponibles à http://www.3m.com/be